

**Compte rendu
du Conseil Municipal
du 21 juillet 2020**

Le vingt et un juillet deux mille vingt, à vingt heures trente à la Mairie, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain DUTRANOIS, Maire.

Conseillers en exercice : Monsieur Alain DUTRANOIS, Monsieur Noël ROUX, Madame Maryse VINÇON, Madame Josiane DUBOIS, Monsieur Gérard GARCIA, Monsieur Didier CRUZOL, Monsieur Jonathan MEIKOW, Monsieur Jacques ROUGER, Madame José TEN DIJK-VAN DIERMEN et Monsieur Christian BEAUCLERCQ

Représentés :

Absents : Monsieur Jorge SILVA

Madame Maryse VINÇON a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait un tour de table et constate que le quorum est atteint. L'Assemblée fixe l'ordre du jour des questions diverses.

La séance est ouverte conformément à l'ordre du jour suivant :

- Dossier bordures entrée du village,
- Dotation solidarité communale,
- Remplacement Agent technique en cas de non reprise de l'agent titulaire,
- Délibération modèle "Sérignac" des panneaux photovoltaïques,
- Désignation délégués SDAIL, FDEL
- Compte rendu des commissions,

Questions diverses

Objet : Dossier bordures entrée du village

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

42 mètres de bordures à réaliser plus un bateau pour accéder au hangar de M. Nicolas Froment. Une demande de participation à M. Froment à raison de la moitié du devis. M. Froment refuse de participer à l'opération financière proposée par le Maire.

Monsieur le Maire propose :

De reporter l'opération en 2021.

Le conseil municipal,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par [7] voix pour, [3] voix contre, et [0] abstention.

DÉCIDE de reporter l'opération en 2021.

Objet : Dotation solidarité communale
--

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

La dotation solidarité communale est supprimée pour 2020 par la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble. Cette dotation sera versée aux petites entreprises locales afin de faire face aux conséquences économiques du COVID 19.

Objet : Remplacement Agent technique en cas de non reprise de l'agent titulaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

Suite à des problèmes de santé, M. Francis Da Ponte est arrêté, son arrêt de travail est prolongé de mois en mois.

Monsieur le Maire propose :

Dans le cas où M. Da Ponte ne reprendrait pas son activité et pour faire face aux travaux sur la commune, il serait nécessaire de recruter un agent technique de manière ponctuelle : 8 heures/semaine et seulement en cas de besoin.

Le conseil municipal,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par [10] voix pour, [0] voix contre, et [0] abstention.

DÉCIDE de valider l'embauche d'un agent technique aux conditions citées ci-dessus.

Objet : Délibération modèle « Sérignac » des panneaux photovoltaïques

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

Un projet photovoltaïque au sol est demandé par un propriétaire : M. Boyer.

Monsieur le Maire propose :

Une étude d'impact environnemental

Le conseil municipal,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par [8] voix pour, [1] voix contre, et [1] abstention.

DÉCIDE de valider la mise en place d'une étude d'impact environnemental.

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

La société TSE, constructeur de centrale solaire, propose un projet de panneaux photovoltaïques. Ces ombrières agricoles installées à 5 mètres de hauteur au dessus d'un terrain cultivé ou d'élevage, chez les agriculteurs des 7 communes du plateau.

Il est demandé à l'assemblée de donner son avis.

Le conseil municipal,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par [1] voix pour, [9] voix contre, et [0] abstention.

DÉCIDE de rejeter le projet.

Objet : représentants auprès de la Fédération Départementale d'Energies du Lot (FDEL)

Suite à l'élection du Conseil Municipal et à l'élection du Maire et de ses Adjoints, il convient de désigner au sein de cette assemblée quatre représentants de la Commune pour siéger au Syndicat intercommunal d'électrification rurale « F,D,E,L, ».

Annule et remplace la délibération du 26/05/20

Le conseil municipal,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par [10] voix pour, [0] voix contre, et [0] abstention.

DÉCIDE de désigner les personnes suivantes :

Délégués titulaires : Monsieur ROUGER Jacques

Délégués suppléants : Monsieur DUTRANOIS Alain

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour effectuer toute démarche nécessaire.

Objet : Représentants auprès du Syndicat Départemental d'Aménagement et d'ingénierie du Lot (SDAIL)

Vu les statuts du « Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot » ;

Vu l'article L5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'adhésion de la collectivité au « Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot »

Vu la séance d'installation du conseil en date du **21 juillet 2020**

Il est proposé au conseil municipal de désigner les délégués au « Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot »

Le conseil municipal,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par [10] voix pour, [0] voix contre, et [0] abstention.

DÉCIDE de désigner les personnes suivantes :

Représentant titulaire à l'Assemblée générale : Monsieur Alain DUTRANOIS

Représentant suppléant : Monsieur Jacques ROUGER

- d'autoriser le maire à signer tout document et à engager toute procédure nécessaire à la bonne mise en œuvre de ce projet.

Objet : Commissions CCVLV

- Environnement (Rénovation énergétique, GEMAPI)	M. DUTRANOIS Alain
- Affaires Sociales	Mme DUBOIS Josiane
- Développement économique du numérique et des zones d'activités.	M. DUTRANOIS Alain
- Aménagement, Autorisations de Droit des Sols et Urbanisme	M. DUTRANOIS Alain
- Tourisme et de la Communication	Mme TEN DIJK José
	Mme VINCON Maryse
- Culture	Mme VINCON Maryse
- Patrimoine communautaire	M. DUTRANOIS Alain
- Voirie et des réseaux divers	M. MEIKOW Jonathan
- Gestion des déchets et assainissement	M. MEIKOW Jonathan
- Enfance - Jeunesse et petite enfance	Mme VINCON Maryse

Objet : Compte rendu des commissions

Commission travaux

Monsieur Noël Roux informe l'assemblée :
En attente des devis pour les travaux,
Fuite à la salle des fêtes, demande de devis pour refaire l'étanchéité.

Commission Randonnée / Tourisme

Organisation d'une randonnée pédestre le dimanche 16 août à 8 heures – parcours de santé

Questions et informations diverses

Comité des fêtes

Dimanche 16/08/2020
Propose d'organiser un vide grenier, à confirmer
Dépôt de gerbe le matin.

M. Christian BEAUCLERCQ quitte la séance à 22h00

Location Salle du château

150 Euros seront prélevés si les clés de la salle des fêtes ne sont pas rendues dans les délais.

Accord entre les deux parties.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 22h35.

La Secrétaire,
Maryse VINÇON



Le Maire,
Alain DUTRANOIS



M. DUTRANOIS Alain
Maire de Floressas

